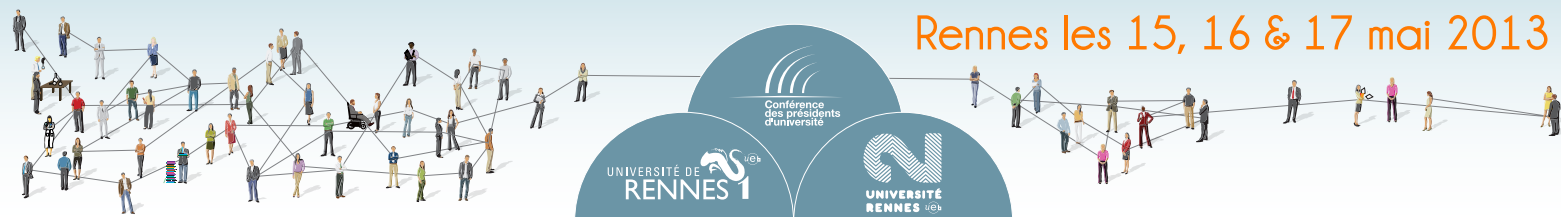


LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT L'UNIVERSITÉ.

QUELLES POLITIQUES DE RESSOURCES HUMAINES POUR L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN ?

Rennes les 15, 16 & 17 mai 2013



Atelier H : Mobilité des personnels et formation tout au long de la vie des personnels de l'université

Président : Pascal Olivard, Président de l'université de Bretagne Occidentale

Rapporteur : Christelle Declerq, vice-présidente RH de l'université de Reims

En dix ans, les universités françaises ont vécu de nombreux bouleversements et se sont profondément transformées. Les points les plus marquants concernent probablement la mise en place du LMD, la LOLF et enfin le passage aux RCE. Ces changements d'approches ont fait apparaître de nouveaux besoins, de nouvelles méthodes et de nouvelles attentes qui ont conduit les personnels à s'adapter pour répondre aux exigences nouvelles. Le rythme des réformes et l'évolution rapide des réglementations ont conduit principalement la gouvernance des établissements à se focaliser sur les aspects techniques et administratifs liées aux RCE (pilotage de la masse salariale, M9-3...).

Aujourd'hui, face aux enjeux de positionnement international, de formation et d'insertion professionnelle des étudiants et d'excellence de la recherche, la gestion et le développement des compétences prennent un caractère stratégique pour les établissements.

Dans ce cadre, plusieurs questions seront envisagées :

- Comment élaborer un plan de formation partagé qui réponde aux objectifs de l'établissement et aux objectifs individuels ? Quels moyens dédiés ?
- Quels dispositifs d'accompagnement pour permettre une évolution professionnelle des personnels ? Comment accompagner les personnels qui souhaitent ou doivent s'orienter vers de nouvelles perspectives professionnelles (ex : enseignants-chercheurs qui ne veulent ou ne peuvent plus s'impliquer dans l'enseignement ou la recherche) ? Comment faire pour qu'ils s'épanouissent et contribuent, sur d'autres missions, au développement de l'établissement ?
- Comment reconnaître les compétences acquises ? De quelle marge les établissements pourraient-ils disposer pour mieux valoriser les personnels via des promotions ? Quels processus mettre en œuvre pour encourager les mobilités internes ou externes ? Comment prendre en compte les mobilités dans les évolutions de carrière ?